



différences



Mouvement contre le racisme
et pour l'amitié entre les peuples

N°327 // octobre / novembre / décembre 2023

DOSSIER LA MARCHÉ POUR L'ÉGALITÉ DE 1983 : 40 ANS APRÈS



RACISME



03 INTERNATIONAL

Israël / Palestine :
Halte au feu ! Négociation
et Droit international



04 INTERNATIONAL

Lampedusa :
tragédie
et comédie...



07 DOSSIER

La Marche
pour l'Égalité :
40 ans après



21 NATIONAL

Saint-Brévin,
Terre d'Accueil
le restera !

SOMMAIRE

3 INTERNATIONAL

Communiqué du MRAP Israël / Palestine : Halte au feu ! Négociation et Droit international

Lampedusa : tragédie et comédie

Conférence de presse sur l'emprisonnement d'Abdullah Ocalan

5 DOSSIER : LA MARCHÉ POUR L'ÉGALITÉ DE 1983, 40 ANS APRÈS

Le contexte historique

Le point de vue d'un sociologue

Les témoignages

Analyses de publications consacrées à la marche pour l'égalité

21 NATIONAL

Saint-Brévin, terre d'accueil le restera

Hommage à Gilles Perault

24 NOTES DE LECTURE

« Différences » / Abonnement annuel : 24 € // 43, bd de Magenta - 75010 PARIS // Tél. : 01 53 38 99 86 - Fax : 01 40 40 90 98 // Directeur de la publication : Pierre Mairat // Rédaction : Charles Louvard // Assistants de rédaction : Isabel Dos Martires // Trésorière : Martine Matmati // Gestion des abonnements : Isabel Dos Martires // Conception/Impression : Marnat - Tél. : 01 47 40 33 10 // Dépôt légal : Juillet 2007

ÉDITO

*Co-Présidents



François SAUTÉREY*



Kaltoum GACHI*



J.F. QUANTIN*

1983

100.000 MARCHEURS POUR L'ÉGALITÉ

Il y a dans l'histoire d'un pays des dates qui sont des étapes. Le 3 décembre 1983, 100 000 personnes manifestaient à Paris, concluant une Marche partie de Marseille le 15 octobre. Cette Marche marque l'émergence d'une nouvelle génération, celle des jeunes Français enfants d'immigrés qui ont vécu la dure condition de leurs parents et vivent encore une discrimination qu'ils ne sont plus prêts à accepter. Ils vivent dans un contexte de violences racistes et d'inégalité, dans un pays qui est le leur. En même temps, le Front National connaît ses premiers succès.

La réussite de leur mobilisation et leur capacité d'auto-organisation entraînent un nouvel élan du mouvement antiraciste et une mobilisation réelle de la jeunesse autour d'eux. La société se pose la question de la place de ces nouvelles générations dans la société.

Quarante ans après, le MRAP n'ajoute pas à l'abondante littérature qui traite de cet événement. Mais il souhaite qu'il soit un objet de réflexion et une occasion de prolonger une mobilisation hélas toujours nécessaire. Ce numéro de Différences propose un dossier qui offre à la fois des témoignages de ceux qui ont vécu ces moments de lutte et d'espoir et des pistes de réflexions sur les évolutions qu'il a

provoquées dans la société et dans le combat antiraciste lui-même, l'année suivante et depuis.

Une réflexion aussi sur la permanence de la question de l'égalité, qui n'a rien perdu de son actualité, même sous d'autres formes. Quarante ans après, nous savons que nous devons encore et toujours marcher. Les discriminations envers ceux qui sont perçus comme étrangers ou descendants d'étrangers sont récurrentes. Ils sont toujours victimes de pratiques sociales violentes, quelquefois systémiques. Les discours racistes et xénophobes continuent à surplomber l'agenda politique et électoral. La politique migratoire est toujours guidée par cet agenda.

Cette situation est à la fois intolérable pour ceux qui la vivent et pour la société, comme l'ont montré les événements de juin 2023.

Pour que l'anniversaire des Marches de 1983 soit l'occasion d'un nouvel élan de mobilisation, le MRAP organisera, avec d'autres, des événements un peu partout en France et appelle à construire une manifestation nationale à Paris le 3 décembre.

Quarante ans après, nous marchons encore !

POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS, LA JUSTICE ET CONTRE LE RACISME ! ::

Riace est une bourgade calabraise qui a atteint une notoriété internationale. Son maire, Domenico Lucano, entre 2004 et 2018, a appliqué une politique de large accueil des migrants. Poursuivi de la haine de Salvini, il a fini par être démis et inculpé sous divers prétextes. Et condamné, en 2021, à 13 ans de prison!

En appel, sa peine vient d'être ramenée à 18 mois avec sursis. Un immense soulagement ! Une victoire de la solidarité ? Pas seulement. Il a servi de modèle à une politique de revitalisation des zones rurales. Riace a rouvert son école et plusieurs commerces. C'est un modèle que plusieurs maires, y compris en France, ont adopté. Soutenons-les. ::

Photo : Association France Palestine Solidarité.



COMMUNIQUÉ DU MRAP EN DATE DU 11 OCTOBRE

ISRAËL – PALESTINE

HALTE AU FEU – NÉGOCIATION – DROIT INTERNATIONAL

Pour mettre fin à l'engrenage de la violence, une seule solution : la fin de la colonisation !

L'offensive menée depuis la Bande de Gaza par le Hamas, d'une ampleur sans précédent, a déplacé le conflit qui dure depuis des années sur le territoire israélien : des sites militaires israéliens ont été investis, des milliers de roquettes ont été tirées dans une attaque massive mettant en échec la défense anti-missiles israélienne. Le MRAP condamne sans ambiguïté l'assassinat de civils dont des jeunes d'une rave party, dénonce la prise d'otages de femmes et d'enfants et demandent leur libération immédiate.

La réponse d'Israël est le bombardement de la bande de Gaza qui subit un blocus depuis 17 ans, punition collective interdite par le droit international.

Ces bombardements auraient déjà fait plus de 900 morts et plus de 1000 blessés. Rappelons que la densité de population dans la bande de Gaza est la plus élevée du monde avec 4000 habitants au km².

Si Israël a droit à la sécurité, le peuple palestinien aussi. Selon la Coordinatrice humanitaire de l'ONU pour les Territoires palestiniens occupés, au moins 200.000 habitants de Gaza ont été déplacés. Une école de l'UNRWA, abritant des familles déplacées à Gaza, a été directement touchée.

Pire : les mesures prises par Israël pour couper l'électricité, l'eau, et l'approvisionnement en nourriture à 2 millions d'hommes, de femmes et d'enfants est un crime de guerre.

La déclaration du ministre de la défense israélienne concernant Gaza : « *Nous avons affaire à des animaux humains et nous les combattons comme des animaux...* » est intolérable, comme sont intolérables les actes antisémites commis en France .

Il y a déjà eu trop de morts de part et d'autre. Le MRAP appelle au cessez-le-feu immédiat et à l'ouverture de négociations généralisées sous l'égide des Nations Unies.

La seule solution pour mettre fin à l'horreur est la fin du déni des droits des Palestiniens, le respect du droit international, l'application des résolutions de l'ONU, l'arrêt de la colonisation, le démantèlement du mur et des colonies.

Cela passe aussi par la reconnaissance par le gouvernement français de l'État de Palestine.

La communauté internationale, dont la France, en laissant les mains libres au gouvernement d'extrême droite de Benjamin Netanyahu, porte une lourde responsabilité dans la situation tragique d'aujourd'hui. Il faut mettre en place des sanctions pour imposer à l'État d'Israël le respect du droit international : embargo sur tout le commerce avec les colonies, embargo sur la coopération sécuritaire et militaire, des sanctions sur les entreprises qui participent à la colonisation.

Le MRAP appelle les Nations Unies à envoyer le plus rapidement possible une force de protection des populations civiles.

Face à cette situation dramatique, le MRAP restera vigilant, comme il l'a toujours été, face aux manifestations d'antisémitisme comme face à ceux qui exhibent à profusion l'équation antisémitisme = antisémitisme. ::

Bureau National du MRAP,
11 octobre 2023



**LAMPEDUSA :
LES BÉNÉVOLES SE SOUVIENNENT.**

En ce début d'Octobre, les bénévoles de SOS Méditerranée dans une trentaine d'antennes en France et en Italie ont uni leurs voix pour commémorer les victimes du naufrage tragique du 3 octobre 2013 à Lampedusa, rappelant aux États européens le devoir moral et légal qui leur incombe : sauver des vies...

LAMPEDUSA : TRAGÉDIE et comédie

La Méditerranée est devenue le théâtre d'une tragédie permanente C'est un terrible cimetière marin. Pour cette année, on compte déjà 2 500 morts, autant que pour toute l'année dernière. Et ce ne sont que ceux que l'on a pu recenser...

La scène principale est la Méditerranée centrale, l'espace entre l'Italie, la Libye et la Tunisie, lieu de près de la moitié des traversées vers l'Europe. Les autres voies, tout aussi tragiques, sont la Mer Egée entre la Grèce et la Turquie, les environs de Gibraltar et, en Atlantique, la traversée entre l'Afrique et les Canaries.

Depuis au moins 20 ans, ce mouvement migratoire régulier et structurel donne lieu, médiatiquement, à une représentation alternée entre peur chronique et émotion passagère. La photo d'un enfant mort sur la plage, un bateau qui coule avec plusieurs centaines de passagers donnent droit à quelques jours d'émotion et d'affichage humaniste. Mais l'imaginaire global engendré de façon récurrente est celui d'une invasion hors

de toute maîtrise. Cette construction a aussi ses temps forts. Le « choc » migratoire de 2015-2016 est dans toutes les mémoires, avec son beau chiffre arrondi : 1 million de Syriens ! Cette année, en septembre, le zoom a été mis sur Lampedusa, avec 8 000 arrivées en 3 jours, la population de cette île a doublé ! La réalité est plus modeste. En 2021, parmi les 446,8 millions d'habitants de l'UE, 23,8 millions n'étaient pas citoyens d'un des États membres de l'UE (5,3 % de la population de l'Union). Une submersion très relative ! Mais tout cela fabrique des opinions publiques européennes qui, du coup, finissent par penser que ce sont elles qui vivent une tragédie : celle de l'invasion. Ce fantasme ne résisterait bien sûr pas au moindre examen critique . Un million d'arrivées dans une Europe de 500 millions d'habitants, cela fait tout simplement 0,2 %...

Et sur les milliers de débarquements à Lampedusa, aucun bien sûr ne restera sur l'île, qui ne sera pas « submergée ».

Le piège politique

Mais cette construction des opinions publiques enferme toute la classe politique européenne dans un piège : qu'ils soient au pouvoir ou qu'ils y aspirent, tous se croient sommés de faire de la surenchère pour « maîtriser » ce phénomène historique et géopolitique que constitue un mouvement migratoire inévitable. Alors ils sont contraints de jouer une pitoyable comédie.

Meloni, élue sur ce thème, multiplie, comme les gouvernements italiens précédents, les mesures restrictives pour « contrôler » les arrivées sur les côtes italiennes. Évidemment sans résultat tangible.

Elle mène une guérilla intense et désastreuse contre les bateaux des ONG qui pratiquent des sauvetages en mer. Mais la réalité, c'est qu'en 2022, les côtes italiennes ont recueilli plus de 100 000 migrants, dont

moins de 10 % sauvés par les ONG. Pour le reste, ce sont bel et bien les garde côtes italiens qui font, à bas bruit, tout simplement leur devoir ...

La comédie se poursuit au-delà de l'Italie. Les migrants aspirent pour beaucoup à une autre destination finale et font tout pour continuer leur parcours migratoire vers la France ou l'Allemagne, affrontant de nouveaux drames à Vintimille ou dans les Alpes. Ces deux pays accusent l'Italie de s'être dispensé d'enregistrer ces arrivées pour échapper à l'obligation de traiter leur demande d'asile, conformément au traité de Dublin (traitement par le premier pays d'accueil).

Cette comédie se joue aussi sur les autres voies migratoires. Celle des Balkans a vu passer l'an dernier quelque 70 000 migrants. Contrairement à ce qu'on croit, le fameux mur construit par la Hon-

grie ne les a pas arrêtés. Ce pays s'est contenté de ne pas les enregistrer, les laissant continuer vers l'Allemagne et l'Autriche. La Pologne fait de même avec ceux qui arrivent par la Biélorussie. Or, ces manœuvres minent peu à peu un des fondements de l'Europe : la libre circulation, affirmée dans le traité de Schengen. En effet, les pays de destination, par rétorsion, rétablissent peu à peu, à titre dérogatoire, les contrôles sur une partie de leurs frontières nationales (comme la France dans les Alpes).

Mettre un peu d'ordre

En 2020, la commission européenne a proposé, après de longues concertations, un « *nouveau pacte européen sur la migration et l'asile* ». Depuis, celui-ci est péniblement négocié entre les 27 États et a été discuté en octobre 2023 au sommet de Grenade. Il doit ensuite être soumis au parlement européen et beaucoup aimeraient qu'il soit adopté avant les élections européennes de juin 2024. Mais ce n'est pas si simple.

Il comprend 3 volets. Le premier est, bien sûr, répressif. Il s'agirait de retenir les arrivants dans des camps, dans les ports de débarquement, pour traiter immédiatement (par qui, comment ?) leur simple éligibilité à déposer une demande d'asile, suivi d'une reconduite immédiate (où ?) de ceux à qui serait refusée cette éligibilité. Tout cela aura de la peine

à être conforme au droit international (Convention de Genève). Le second volet envisage la négociation d'accords avec les pays de départ (en réalité de transit) du sud de la Méditerranée. C'est la fameuse externalisation du contrôle. Cette stratégie est déjà partiellement en œuvre avec des pays comme la Tunisie, le Maroc ou la Turquie et des tentatives ont lieu avec la Libye.

Elle est évidemment condamnable politiquement, s'agissant de pays où les droits humains sont plus que maltraités, où les migrants sont victimes de toutes sortes d'enfermements, de crimes racistes et d'esclavage. Cette stratégie est de plus totalement inefficace, offrant même à ces pays des occasions de chantage : c'est de cette façon que le Maroc a obtenu de l'Espagne la reconnaissance de sa souveraineté sur le Sahara et la Tunisie, de son côté, fait actuellement monter les enchères sur les compensations financières qu'elle veut obtenir.

Le psychodrame !

Mais c'est le troisième volet qui crée un psychodrame. Il introduit une disposition réellement nouvelle : l'institution d'une répartition proportionnée entre les pays européens des migrants débarqués. Uniquement en cas d'arrivées massives et à la demande du pays « submergé ». Mais alors obligatoire ! À moins de verser à l'Union une indemnité compensatoire (20 000 € par personne).

C'est évidemment politiquement inadmissible pour les pays qui font de l'opposition à toute migration leur fonds de commerce électoral, la Hongrie et la Pologne. Ils ont voté contre, mais il n'y a pas de veto sur cette question et les abstentions (Autriche, Tchéquie et Slovaquie) n'ont pas suffi à empêcher son adoption. Ces deux pays menacent déjà de désobéissance, mais les élections du 15 octobre en Pologne vont sans doute changer la donne. Cet épisode apporte aussi son coup de théâtre, avec une Meloni obligée de jouer à contreploi. Cette nationaliste, contemptrice traditionnelle de l'Europe, se retrouve demandeuse d'une mesure de solidarité européenne qui allègera sa position géographique de pays de premier accueil.

Pour la faire aboutir, on l'a vue afficher une chaleureuse amitié avec Macron et avec Von der Leyen. Elle se voit par contre barrée par ses alliés d'extrême droite, la Hongrie et la Pologne. Sans parler de l'opposition farouche de son partenaire gouvernemental, Salvini, qui reste, lui, fidèle à son dogme : les migrants à la mer ! C'est bien ça qui empêche de trouver cette comédie amusante. Le fond de la situation reste bien la tragédie, la vraie, celle de millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui affrontent, à travers le monde, d'interminables et mortelles horreurs pour essayer de prolonger leur vie dans des conditions acceptables. ❖

Jean-François Quantin

ABDULLAH OCALAN doit être LIBÉRÉ !

Le mardi 10 octobre, des conférences de presse sur l'emprisonnement du dirigeant kurde Abdullah Ocalan se sont tenues, au même moment, dans 75 villes d'Europe.

Pourquoi la bataille pour la libération d' Abdullah Ocalan est-elle aussi fondamentale ? 1) Pour des raisons de droit

Le 15 février 1999, Abdullah Öcalan, fondateur du PKK, est capturé au Kenya par les services secrets américains, israéliens, et les services secrets turcs, le MIT, qui a effectué le transport final, du Kenya vers la Turquie. Cette arrestation est l'aboutissement d'un complot international initié le 9 octobre 1998, date à laquelle Öcalan est sommé de quitter Damas, où il résidait depuis de longues années. Son départ de Syrie est suivi d'un périple à travers de nombreux pays, dont le dirigeant kurde

est systématiquement expulsé de diverses manières. Cet enlèvement, qui s'apparente à un acte de piraterie, est avant tout un crime contre la paix.

2) Pour des raisons d'humanité

Le procès d'Abdullah Öcalan, pour « tentative de diviser la Turquie » s'est ouvert le 24 mars 1998 en Turquie. Madame Miterrand a alors interpellé l'Union européenne au cours d'une conférence de presse, déplorant le « manque de courage politique » des dirigeants européens qui ont refusé d'accueillir Ocalan. D'abord condamné à mort, sa peine est commuée en prison à vie.

suite de l'article en page 6 »

ABDULLAH OCALAN doit être LIBÉRÉ !

suite et fin de la page 05



À Paris étaient présents : le Centre Démocratique Kurde en France, la Coordination kurde en Europe, le MRAP, le Mouvement de la Paix, la Coordination Nationale Solidarité Kurdistan, la CGT, Solidaires, la FL le PCF, la JCF, le Conseil Arménien en France a envoyé un message de solidarité.

Il est depuis détenu sur l'île d'Imrali, dans des conditions violant toutes les conventions internationales. Le 5 avril 2015, le prisonnier d'Imrali est mis au secret, interdit de communication avec l'extérieur.

Nous n'avons aucune nouvelle depuis 30 mois, aucun contact ni avec sa famille ni avec ses avocats ce qui constitue une véritable torture et une violation des droits humains; la question est posée : est il encore vivant ? Qu'une telle question puisse rester sans réponse peut être comparé à la situation des détenus politiques sous les pires dictatures d'Amérique Latine.

3) Pour des raisons politiques

Nous réaffirmons qu'il n'y a pas d'autre solution à la question kurde qu'une solution politique. Or, une solution politique passe nécessairement par des négociations entre le gouvernement turc et le représentant choisi par le peuple kurde, à savoir Abdullah Öcalan.

Un processus de paix avait été engagé en mars 2013 aboutissant le 28 février 2015 aux accords de Dolmabahçe, occasion historique d'aboutir à une solution politique. Outre l'abandon de la lutte armée, Öcalan avançait 10 propositions dans le cadre de la « Patrie commune » bien loin des revendications séparatistes comme veulent le faire croire certains.

Il était prévu la mise en place d'un comité de suivi entre le gouvernement et le KCK (l'Union des communautés du Kurdistan) qui regroupe les partis kurdes, y compris

le PKK. Mais Erdogan a bloqué les négociations et lancé de nouvelles attaques contre le peuple kurde.

Le peuple kurde veut la paix

À plusieurs reprises Öcalan a décrété, de sa prison d'Imrali, des cessez le feu unilatéraux. Le projet d'Öcalan est un confédéralisme démocratique dans lequel les droits politiques, culturels du peuple kurde et des autres minorités seraient respectés, avec une égalité totale hommes/femmes permettant de fonder, dans les frontières actuelles de la Turquie, une nation démocratique, multilingue et multi ethnique.

Ce projet, porteur d'espoir au Moyen-orient, avec une dimension sociale, écologique, d'égalité hommes/femmes à tous les niveaux ainsi que le respect de toutes les composantes ethniques et religieuses est déjà mise en pratique au Rojava malgré les bombardements incessants de la Turquie. La résolution politique de la question kurde ne concerne pas que les Kurdes elle concerne tous les citoyens de Turquie : il ne pourra pas y avoir de démocratie en Turquie tant que les droits du peuple kurde et des autres minorités ne seront pas respectés.

Le droit à l'autodétermination à l'intérieur des frontières des États, inscrits dans l'article 1 du Pacte international relatif aux droits civiques et politiques, englobe tous les droits refusés au peuple kurde : droit à sa langue, à l'éducation, à sa presse, à ses manifestations culturelles ou politiques, à ses organisations politiques.

Le PKK doit être rayé de la liste des organisations terroristes

On ne peut pas parler d'Öcalan sans parler du PKK, qui doit absolument être retiré de la liste des organisations terroristes. Le PKK a, à plusieurs reprises, fait des offres de cessez le feu et appelé au processus de paix : 1993, 2000, 2004, 2006, 2013.

Les responsables du PKK ont adhéré aux conventions de Genève de 1949 et se sont engagés à respecter le droit international humanitaire en temps de guerre.

Le Tribunal Permanent des Peuples, qui s'est tenu à Paris les 15 et 16 mars 2018, a considéré que « ... le conflit armé qui oppose le PKK et l'armée turque est soumis aux règles du droit international. Par conséquent, le PKK ne peut être considéré comme un groupe terroriste. De plus, les actions du PKK en vue de porter secours aux populations prouvent la proximité de ce parti avec le peuple ».

La Cour de cassation de Belgique reconnaît quand à elle que « le PKK est l'un des belligérants dans un conflit armé opposant le gouvernement turc au peuple kurde et qu'il respecte les conventions internationales en temps de guerre », ce qui n'est évidemment pas le cas de la Turquie. L'alliance internationale contre Daesh s'est battue aux côtés du PKK, ainsi la France s'est battue aux côtés de « terroristes ». La Turquie se sert de cette inscription : quand l'UE condamne les emprisonnements politiques en Turquie, la réponse de la Turquie : « mais ce ne sont pas des prisonniers politiques, ce sont des terroristes ! ».

Tous les mouvements de résistance à une oppression ont dans l'histoire été qualifiés de « terroriste », rappelons nous de l'Affiche rouge, l'ANC et Nelson Mandela. Danièle Mitterrand était une « terroriste » sous l'occupation, comme bien d'autres. ❖

Renée Le Mignot

LE CONTEXTE HISTORIQUE

FACE À LA VIOLENCE RACISTE, l'exigence de justice

« **Rengainez, rengainez, la chasse est fermée** ». C'est l'un des slogans des marcheurs, qui brandiront à Paris les portraits de Hocine, Toufik, Youssef, Habib... pour qui ils réclament justice.



Marche pour l'égalité

LES PREMIERS PAS DES MINGUETTES

La question n'est pas de savoir qui a dégainé en premier. Quel toubard a donné le premier coup de barre de fer. Quel flic a tiré la première balle de Magnum 357... Il faut faire reconnaître la « seconde génération »

Les crimes racistes n'ont jamais cessé depuis la fin de la guerre d'Algérie. Selon Rachida Brahim¹, qui a fouillé notamment les archives associatives, ils auraient provoqué 353 morts de 1970 à 1997.

Le paroxysme a été atteint à Marseille avec une cinquantaine d'agressions et 17 morts d'août à décembre 1973. Les premières années de la décennie 1980 constituent aussi une période tragique. L'année 1983 sera par exemple marquée par 26 morts² et deux à trois fois plus de blessés, par plusieurs attentats contre des foyers de travailleurs immigrés, des agences d'Air Algérie et le 30 septembre à la foire internationale de Marseille.

À l'origine de ces violences, police, gendarmerie ou douanes parfois, mais aussi des groupes d'extrême droite ou des individus. L'invisibilisation de ces drames crée un sentiment d'impunité et une nouvelle douleur pour les proches des victimes. Toujours selon Rachida Brahim³, « *les morts sont des entrefilets dans la presse locale. (...) les enquêtes policières tout aussi inexistantes. On conclut souvent à des accidents, des règlements de comptes* ».

Un climat de plus en plus pesant

Du 28 mars au 8 avril 1983, 12 jeunes du quartier des Minguettes engagent une

grève de la faim ; ils parlent d'une décision prise « *surtout en fonction d'un climat de plus en plus pesant pour les jeunes d'origine immigrée : résurgence importante du racisme, chômage, dégradation de nos quartiers, impossibilité d'obtenir de nouveaux logements dans l'agglomération lyonnaise, etc* ».

Depuis les révoltes de l'été 1981 aux Minguettes, le quartier est en effet le terrain d'interventions policières récurrentes et brutales, jusqu'à la grave blessure infligée à Toumi Djaidja, président de SOS Minguettes le 20 juin 1983.

La marche entre peur et chaleur de l'accueil

La Marche part le 15 octobre de la cité de la Cayolle à Marseille où le soir du deuxième tour des élections municipales un attentat à l'explosif tue un jeune garçon⁴.

Le meurtre de Toufik, 9 ans, abattu au soir du 9 juillet 1983 à la Courneuve, renforce la détermination de tous. Et la sidération suite à l'assassinat d'Habib Grimzi, jeté du train Bordeaux Vintimille le 14 novembre amplifie le soutien que les marcheurs rencontrent. Les marcheurs ont peur. Le 23 octobre à Montélimar, 4 hommes les attendent avec carabine et gourdins⁵.

4 Lettre des douze grévistes de la faim, <https://rebellion.info/En-1983-des-jeunes-du-quartier-populaire-4644>

5 « *L'imaginaire social de la marche de 1983* », Michel Kokoreff in *Agricultures* 2014

6 Livret du comité de soutien de Metz.

Christian Delorme demande aux marcheurs de reposer les pierres qu'ils avaient saisies. Le lendemain, les mêmes hommes crient les mêmes insultes. Les jeunes leur envoient des baisers...

Ils partagent la douleur et le désir de justice des proches des victimes. Le 28 octobre à Vaulx en Velin, un an après le meurtre de Wahid Hachichi, ils assistent au forum « *Justice* » organisé par la « *Wahid Association* ». Un millier de personnes sont présentes. L'émotion est poignante.

Après la marche, pour la justice

Le 21 mars 1984, 14 familles se donnent rendez-vous devant le ministère de la justice. Tandis qu'une délégation est reçue, une manifestation fait le tour de la place.

Trop de circonstances atténuantes, liées à la banalisation d'une idéologie sécuritaire assimilant immigration et délinquance, sont retenues contre les meurtriers racistes.

Si les procès qui suivent se concluent de manière inégale, les associations obtiennent la possibilité de se porter partie civile dans les cas de violences commises contre une personne « *en raison de son origine nationale, de son appartenance ou de sa non-appartenance vraie ou supposée, à une ethnie ou race ou une religion déterminée* », en janvier 1985, et l'aggravation des peines punissant les infractions à caractère raciste sera introduite dans la Loi en 2003. ■■

Anne Féray

1 « *La race tue deux fois* », Rachida Brahim Syllepse 2020.

2 Recensement du comité de Metz de soutien à la marche pour l'égalité et contre le racisme.

3 In « *Street press* », 11/12/2020.

LES SÉQUELLES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET LE POIDS de l'extrême-droite

Le MRAP avait publié jadis, en 1983, une brochure intitulée « *Ce que vous devez savoir sur Jean-Marie Le Pen et son parti* » Nous appelions alors à manifester contre la fête « bleu, blanc, rouge » (BBR) - du FN à St Vrain.

Histoire

OCTOBRE A PARIS

Les forces de l'ordre chargent une manifestation pacifique d'Algériens. Les morts se comptent par dizaines. On retrouve des cadavres dans la Seine. La police vient d'écrire une des pages les plus sanglantes de l'histoire de France.

CE JOUR-LÀ



« L'omerta » qui entourait le 17 octobre 1961 depuis 20 ans se fissure. Le souvenir de « Ce jour-là » commence à ressurgir. En 1981 dans sa rubrique « Histoire », **Différences** rappelle une des pages les plus sanglantes de l'histoire de l'immigration en France. (Extrait de Différences n°4, octobre 1981).

40 ans plus tard, ce n'est plus une brochure qu'il faudrait écrire c'est un livre. Et il se trouve que Jean-Paul Gautier en a écrit deux chez Syllepse: En 2017, Les extrême-droites en France de 1945 à nos jours et en 2022 Antifasciste(s), des années 1960 à nos jours. Deux très bons livres !

Il y a des extrême-droites qui militent pour des objectifs différents et selon des méthodes différentes. C'est assez complexe et difficile à résumer. L'histoire des extrêmes-droites est faite de fusions et de scissions de petits groupes. Certains, issus du pétainisme, sont des pro-nazis toujours profondément antisémites, d'autres sont des nationalistes surtout en défense des colonies françaises et

fustigent féroce l'abandon par De Gaulle de l'Indochine, puis de l'Algérie.

Des idées extrêmes fort répandues

Certains sont pour l'action violente, façon OAS, d'autres sont plus électoralistes et donc en recherche d'une base sociale en allant soit vers les commerçants et artisans, soit vers les agriculteurs et paysans. Enfin, un troisième groupe se veut producteur de contenu identitaire et culturel, comme le GRECE.

Un imaginaire pro-colonial de la France impériale qui tarde à mourir

À retenir : Début des années 80, l'indépendance de l'Algérie en 1962 ne passe pas, pas plus que la fin des colonies. Tout un imaginaire pro-colonial d'une grande France impériale s'effondre chez certains et produit un effroyable racisme anti-maghrébin surtout, anti-africain et anti-asiatique plus largement. Il y a, outre l'anti-communisme, une haine féroce qui s'est développée contre le gaullisme au moment du référendum sur l'Algérie et ce jusqu'en 68 où l'extrême-droite s'effondre du fait de ses divisions. Il y a surtout alors - c'est ce qu'il faut retenir de 1962 - une haine féroce contre les maghrébins de France.

Un racisme décomplexé

Ce racisme inouï se déploie sans vergogne pendant dix ans jusqu'en juillet 1972, date de la loi contre le racisme mais elle perdure ensuite avec une vigueur que l'on imagine encore mal de nos jours. Ce n'est donc pas pour rien que va surgir la Marche contre le Racisme et pour l'Égalité, fin 1983, de Marseille à Paris.

Nous sommes à un peu plus de 20 ans après la fin de la guerre d'Algérie, une guerre qui finalement ne s'est jamais complètement terminée, eu égard aux crimes racistes qui perdurent.

Les marcheurs, surtout issus de familles d'origine du Maghreb, disent STOP ! Nous sommes pleinement français et nous voulons le respect, la dignité et l'égalité ! Vivre ensemble libres et égaux ! ::

Christian Delarue

LE POINT DE VUE D'UN SOCIOLOGUE

La marche pour l'égalité et contre le racisme

Abdellali Hajja, éditions Amsterdam, 2013
261 pages, 14 €, Decitre.fr

Le livre d'Abdellali Ajjat se place dans une perspective socio-historique de la marche de l'égalité et contre le racisme de 1983.

Elle inscrit la marche dans une histoire longue, au croisement de l'histoire des classes et des banlieues populaires (en particulier celle de la ZUP des Minguettes à Vénissieux), celle de l'histoire de l'immigration post-coloniale, de l'histoire des mobilisations dans le sillage des années « 1968 » et de l'histoire politique française. La marche de 1983 symbolise l'apparition des enfants d'immigrés post-coloniaux dans l'espace public français.

Jusqu'à cette date, l'immigration maghrébine était généralement considérée comme un phénomène provisoire et représentée dans l'opinion publique, par la figure de l'homme célibataire et sans enfant. À partir du début des années 1980, les enfants d'immigrés maghrébins font la Une de l'actualité, notamment lors des rébellions urbaines de la banlieue lyonnaise et de la grève de la faim des jeunes de *SOS Avenir Minguettes*.

Pour la première fois dans l'histoire de la France, cette catégorie de la population va faire l'objet d'un discours médiatique et politique au niveau national et la manifestation finale à Paris, qui rassemble environ 100.000 personnes, produit un immense espoir et un unanimisme antiraciste dans l'opinion publique. Si le traitement médiatique de l'événement est bien connu, on ne sait que peu de



choses sur la Marche, les marcheurs et les conditions de possibilité de cette action collective. Le livre d'Abdellali Ajjat s'est appuyé sur les règles méthodologiques en sciences sociales pour le construire.

Il décrit tout d'abord les origines des tensions sociales ayant précédé la Marche, en analysant la « lutte des classes internes » à la classe ouvrière aux Minguettes : Cette ZUP (Zone à Urbaniser en Priorité) de la banlieue lyonnaise est caractéristique de la dégradation progressive, durant les années 1970, des relations entre la classe ouvrière plus aisée (ouvriers professionnels et employés) et classe ouvrière précarisée (ouvriers spécialisés et jeunes chômeurs).

Dans un contexte de crise économique et de montée du chômage des jeunes, l'exacerbation des tensions sociales est le résultat d'un processus social complexe lié aux attributions discriminatoires des logements sociaux, à la mobilité résidentielle de la classe ouvrière aisée, à la logique urbaine de ségrégation sociale et ethnique et à l'insuffisance de l'accompagnement social des familles et d'une partie de la jeunesse.

Durant l'été 1981, des centaines de jeunes défient la police et participent à une rébellion urbaine. La seconde rébellion des Minguettes, le 21 mars 1983 se termine par une manifestation, une grève de la faim et la création de l'association SOS Avenir Minguettes. L'organisation des habitants s'inscrit dans un rapport de forces inégal vis-à-vis des forces de police et de la municipalité communiste de Vénissieux, dirigée par Marcel Houël.

L'absence de reconnaissance par la police de ses déviances violentes et de l'analyse de la peur de la rébellion par les classes bourgeoises demeurent actuellement un enjeu politique. C'est Toumi Djaïdja qui, après avoir été blessé par balle par la police, propose, depuis son lit d'hôpital, d'organiser des marches comme le pratiquent les Amérindiens et les Noirs états-uniens, pour leurs droits civiques.

Le succès de la Marche tient à l'alliance improbable entre les jeunes de SOS Avenir Minguettes, la Cimade de Lyon, les associations de soutien (dont des comités du MRAP), le mouvement de « jeunes immigrés », certains membres du gouvernement socialiste et certains journalistes.

Si l'unanimité antiraciste suscitée par la Marche ne doit pas occulter certaines ambiguïtés – ainsi, la seule victoire a été la carte de séjour de 10 ans pour les étrangers, la question post-coloniale a été occultée et la police jouit toujours d'une certaine impunité – **la Marche a favorisé une sorte de « mai 1968 » des enfants d'immigrés maghrébins, au travers de leur prise de parole généralisée.** ::

Béatrice Rougy

LE POINT DE VUE D'UN SOCIOLOGUE

suite et fin de la page 09

(Extraits du livre)
Racialisation

À défaut de poser la question de la reconnaissance des déviances policières, les autorités préfectorales et municipales focalisent leur attention sur l'appartenance raciale des rebelles. Alors que la petite délinquance aux Minguettes n'est pas uniquement le fait des enfants d'immigrés maghrébins, il existe une tendance générale à les pointer du doigt et à expliquer leur comportement par leur origine nationale ou raciale, au détriment d'une analyse socio-économique.

En 1979, le commissaire de Vénissieux établit une liste de jeunes du quartier Armstrong qui se livreraient à des « actes de vandalisme ». Les « meneurs » sont identifiés nommément : l'un d'entre eux porte un nom espagnol, deux un nom maghrébin et deux un nom français. Le commissaire considère pourtant que « *des jeunes gens, pour la plupart Nord-Africains, se réunissaient en effet dans les parties*

communes d'immeubles et s'y livraient à des actes de vandalisme: destruction de boîtes aux lettres, dégradation des ascenseurs, excréments, papiers brûlés, jets de pierres contre les appartements des locataires mécontents, etc. » On observe une constante focalisation non seulement sur les « Nord-Africains », mais aussi sur les enfants originaires des DOM-TOM, comme l'illustre l'analyse préfectorale des rébellions de l'été 1981. Celle-ci montre bien comment les services préfectoraux et la police peuvent sélectionner les faits sociaux et les requalifier sous le prisme d'une grille de lecture raciale. (P. 82/83)

Une victoire politique ambiguë: la carte de séjour de dix ans

Comment expliquer que la « carte de dix ans » soit le principal acquis de la Marche alors qu'elle ne figurait pas parmi les premières revendications de SOS Avenir Minguettes en avril 1983 (égalité de traitement par la police et la justice, droit au travail et droit au logement) ? Pour répondre à cette question, il faut d'abord rappeler

que la question du droit des étrangers était quasiment absente pendant la grève de la faim des Minguettes, parce que les enjeux portaient sur tout autre chose et que l'écrasante majorité des grévistes, Français de parents français et enfants de « harkis », avaient déjà la nationalité française. Après la suspension des expulsions des double peine, la stabilité des étrangers sur le territoire français n'était pas un enjeu central pour les jeunes de Monmousseau en 1983. On peut donc faire l'hypothèse que les revendications initiales subissent une série de cadrages qui, dans le déploiement de la mobilisation nationale, participent à filtrer, transformer et ajuster le discours général des marcheurs en fonction du public visé et de l'influence de certains acteurs associatifs ou politiques. Ces cadrages ont pour conséquence, d'une part, la focalisation sur le statut des étrangers et, d'autre part, la marginalisation des questions de déviances policières violentes, de « justice de caste », de droit au logement et de droit au travail. (P. 145) ::

Extraits, avec autorisation de l'auteur, de l'ouvrage « *La marche pour l'égalité et contre le racisme* », de Abdellali Hajjat, Editions Amsterdam 2013.

ABONNEMENT différences



Nom Prénom

Organisme ou Entreprise

Adresse

Code postal Ville

Téléphone.....

Période d'abonnement UN AN « Particuliers et Collectivités » 24 €

UN AN « Étranger et DOM-TOM » 35 €

Vous pouvez également, pour nous soutenir, vous abonner et adhérer sur le site du MRAP : www.mrap.fr 

Merci de libeller votre chèque à l'ordre du MRAP,
43 boulevard de Magenta - 75010 Paris

 adhesions@mrap.fr  01.53.38.99.86

SOUVENIRS DE LA MARCHÉ pour l'égalité

Ce troisième trimestre de l'année 2023 marque le 40^e anniversaire d'un événement dont l'influence sur notre conception de la société française s'est avérée considérable : la *Marche pour l'égalité et contre le racisme*, communément appelée *Marche des Beurs*.

En 1983 le MRAP organise les « Assises pour l'égalité ».



L'année 1983 avait été marquée par l'agitation de jeunes dans les quartiers populaires de l'agglomération lyonnaise déjà pour des contrôles discriminatoires, pour des violences à leur égard reprochées aux forces de l'ordre.

Menés par quelques-uns, dont Toumi Djaida, ils ont donc organisé cette protestation pacifique sur le modèle des luttes menées par les noirs américains pour leurs droits civiques, avec le soutien du curé des Minuettes, Christian Delorme. Commencée dans une relative indifférence en octobre 1983, la démarche a ému l'opinion et, jour après jour, a entraîné une mobilisation et une ferveur croissantes. À l'arrivée, le 3 décembre 1983, une foule compacte accueillait les marcheurs, et les plus hautes autorités de l'état, dont la ministre Georgina Dufoix et le président Mitterrand lui-même les ont reçus. Il faut dire que si les mouvements et associations antiracistes étaient très impliqués dans la lutte contre le racisme et pour la défense des travailleurs immigrés, en revanche, c'était la première fois que la famille de ceux-ci, notamment la deuxième génération, souvent née en France, donc de nationalité française, se faisait entendre et posait donc la question de la

composition de notre société, et de l'égalité en son sein. Face à cette situation crispée de l'année 1983, dans un contexte où le Front National commençait à engranger des succès, notamment à Dreux, le MRAP n'était pas resté inactif, et avait lancé une grande démarche de concertation avec les forces vives du pays sur les questions posées par l'existence et l'avenir de ces jeunes d'origine étrangère.

La question était posée : « *L'avenir sera-t-il fait d'incompréhension, de divisions, d'affrontements ou apprendrons nous à vivre ensemble pour le plus grand bénéfice de tous ?* ». L'idée était de faire un inventaire, non seulement des difficultés, mais aussi des réussites et de formuler des propositions concrètes. Des Assises locales étaient organisées à partir de décembre 1983 et des Assises Nationales prévues en mars 1984 à l'Unesco, qui devaient ensuite être déclinées en Assises départementales. Très logiquement, les comités locaux du MRAP étaient intéressés par la démarche des jeunes et lui apportaient leur soutien. Mais aux Assises nationales, si mes souvenirs sont bons, il y a eu plutôt une sorte de manifestation de ces derniers, critiquant le slogan « *Vivre ensemble avec nos différences* », et proposant quelque chose

comme « *Vivre ensemble malgré nos ressemblances* ». La démarche du MRAP s'est toutefois déroulée comme prévu, mais en effet la rencontre ne s'est pas produite avec la proximité souhaitée. D'ailleurs, après cet événement considérable qui a marqué les consciences, les initiateurs de la marche n'ont pas su comment faire prospérer leur démarche. Il y a eu certes une autre marche, Convergence 84, avec ce beau slogan : « *La France c'est comme une mobylette, pour avancer il lui faut du mélange* », mais le mouvement s'est un peu étioilé.

L'irruption de cette « 2^e génération » sur la scène sociale et politique a eu deux conséquences paradoxales : d'une part, affirmer qu'il n'était plus possible pour les associations ou mouvements de solidarité de parler à la place des personnes concernées sans qu'elles soient autour de la table, mais aussi que les formes classiques de sensibilisation n'étaient plus suffisantes. Le moment était donc venu de passer à des mobilisations très affectives, comme les petites mains de « *Touche pas à mon pote* » ou la fraternisation dans les grands concerts. De même que le MRAP devait réinventer ses modes d'intervention, la génération de jeunes concernés a dû faire, elle aussi, son apprentissage pour peser sur son destin. Et aujourd'hui encore, malgré les progrès effectués dans l'affirmation de leur citoyenneté, l'actualité nous montre que beaucoup tâtonnent encore pour se faire entendre et trouver sereinement la place qu'ils doivent occuper dans notre société. ❖

**George Pau Langevin,
ancienne présidente du MRAP**



George Pau Langevin -
Photo : Matthieu Riegler,
CC BY 3.0, Wikimedia Commons

UN RÊVE TOUJOURS NÉCESSAIRE et mobilisateur

Dans un contexte de violences multiples (meurtres racistes, incidents récurrents entre policiers et jeunes des cités, montée en puissance du Front National reprenant à son compte l'héritage de l'OAS...), quelques jeunes gens issus de familles maghrébines, appuyés par des militants de la solidarité entre français et immigrés, avaient choisi de partir à la rencontre des habitants de France afin, à la fois, de partager leur souffrance et leur colère, mais aussi de proposer leur amitié à qui voudrait bien l'accepter.

La « Marche pour l'égalité » fut, au moins autant, une « marche pour la fraternité ». (...) Cri de souffrance et main tendue, la Marche fut un rêve mis en œuvre.

Alors que, ce samedi 3 décembre 1983, nous étions si heureux et si émus de nous retrouver aussi nombreux sous le soleil automnal de Paris, imaginions-nous que, trente ans plus tard¹, tant de gens ressentiraient le besoin de redécouvrir et de reparler de cet événement ? Certainement pas ! (...) C'est bien là le signe que cette Marche a été un événement fondateur dans la construction de la France contemporaine. Le sociologue Abdellali Hajjat, (...) considère que celui-ci a représenté une sorte de « Mai 1968 » des jeunes issus des immigrations post-coloniales !

La révélation de l'existence d'une « France maghrébine »

De fait, cette marche non-violente (...) a permis le surgissement dans l'espace public - géographique et médiatique - des enfants des immigrations post-coloniales. Elle a été l'occasion d'une double prise de conscience dans la société française: d'une part la découverte, pour la plus grande partie des Français, que leur pays était désormais pluriethnique, pluriculturel, pluri-religieux, et que la « maghrébité »



Le père Christian Delorme - Photo : Guiy Dechesnes
CC BY SA 4.0, Wikimedia Commons

faisait maintenant partie de son « être collectif » ; d'autre part la révélation, pour des dizaines et des dizaines de milliers de jeunes Maghrébins, qu'ils constituaient, à l'intérieur de la population française, un ensemble nombreux qui ne devait pas désespérer de trouver sa place, même si la route s'annonçait longue et difficile.

Le combat pour la reconnaissance

(...) La Marche n'est pas « tombée du ciel ». Elle a toute une histoire et, même, toute une « préhistoire ». Elle s'inscrit dans une longue série de luttes pour la dignité, menées par les immigrés et leurs familles depuis leur arrivée en France. Elle est le fruit de multiples solidarités tissées au long des ans entre « autochtones » et migrants. (...)

Mise en perspective de La Marche

Avec l'ouvrage qu'ils ont produit de concert, Zair Kedadouche et Abdou Hafidi ont voulu mettre la Marche en perspective. (...) comprendre pourquoi la société française s'est finalement montrée incapable de répondre de manière juste à la main tendue des marcheurs de 1983.

Tout particulièrement, ils essaient d'expliquer comment, et surtout pourquoi, la Gauche a préféré substituer à des acteurs maghrébins des quartiers des militants d'une autre « diversité », ce qui est la caractéristique première du mouvement SOS Racisme qui a occupé le devant de la scène pendant presque quinze ans.

Mais nos deux auteurs ne se sont pas arrêtés à ce phénomène de captation de l'héritage de la Marche par le mouvement SOS Racisme. Ils se sont également intéressés à un autre acteur, très différent, qui, lui aussi, s'est nourri de l'aventure de la Marche pour s'imposer dans le fonctionnement et dans le devenir de la nation française : l'intellectuel helvético-égyptien Tariq Ramadan. (...) Il a eu beau jeu d'affirmer que la Marche n'avait été qu'une chimère et que seule la mobilisation autour d'une identité islamique était de nature à assurer à cette jeunesse le respect de sa dignité. (...) Cela joue davantage dans le sens de la fragmentation de la société, dans son délitement qu'en faveur d'une France pacifiée, conjuguant heureusement des identités ne versant pas dans l'excès.

Un rêve nécessaire

(...) Je continue de croire que ce rêve est nécessaire, aujourd'hui autant qu'en 1983. (...) Une société ne peut avancer, ne peut sourire à l'avenir que si elle est capable de rêver son futur. Nous ne pouvons pas renoncer à la fraternité, même si elle reste difficile à établir. Nous ne pouvons pas nous résoudre à la victoire des populismes racistes et à celle des communautarismes sectaires. L'avenir ne peut être que dans la justice et dans l'ouverture. (...). ::

Christian Delorme,
*Extraits de la préface du livre
« Marche ou Crève » de Zair Kedadouche
et Abdou Hafidi, L'Harmattan, 2013.*
Extraits publiés avec l'accord de l'auteur.

¹ Texte écrit en 2013.

POUR PLUS DE DE JUSTICE et de respect

La violence et l'abandon des quartiers : 40 ans après, quel est l'héritage de la Marche de 1983 ?



À gauche : Samia Messaoudi lors de la marche - CC BY SA 4.0, Wikimedia Commons

Le 27 juin 2023 à Nanterre, Naël Merzouk, 17 ans, est victime d'un tir mortel à bout portant de la part d'un policier. Ce décès intervient quelques jours après celui du jeune Camara, 19 ans, tué près d'Angoulême. Ces événements tragiques sont les déclencheurs d'une vague de violences dans toute la France.

Violences policières encore, qui verront la révolte grandir, pendant des semaines. La réponse à cette violence ne devrait pas être plus de policiers dans les quartiers, mais plus de justice et de respect. De justice, quand des crimes encore à ce jour restent impunis. De respect, quand cet abandon des quartiers ressemble à une humiliation.

L'Association Beur Ici et Maintenant à Levallois-Perret

Les souvenirs de la Marche ne me reviennent pas 40 ans après : ils sont une partie intégrante de mon engagement, sans faille, contre l'injustice, le racisme, et pour l'égalité des droits. Un slogan qui perdure plus que jamais. On l'aurait voulu gagné aujourd'hui.

En cet été 1983, Christian Delorme et Toumi Djaidja viennent à Paris rencontrer les responsables associatifs, pour relayer et organiser le projet d'une Marche qui traverserait la France dénonçant le racisme, parler d'égalité, et affirmer que la France est diverse. Notre association

sera au rendez vous pour sensibiliser et mobiliser les jeunes de l'allée du quartier, où déjà se mènent des actions culturelles et sociales à la Maison pour Tous. Celle-ci deviendra longtemps le Q.G. de la Marche.

La « Voix des Associations » au micro de Radio BEUR

À Radio BEUR, j'anime une émission, « La Voix des Associations » ; c'est le passage obligé où s'exprime la vie des quartiers à micro ouvert. Beaucoup d'associations de Paris et région parisienne, y prendront la parole. Bondy, Mantes-la-Jolie, Clichy, Nanterre, Levallois, d'autres encore, y raconteront les projets culturels, mais aussi les problèmes de la cité, le racisme, les injustices, l'école, les exclusions et les galères...

Radio BEUR se fera évidemment l'écho de la Marche, relayant ainsi les revendications, les débats à chaque étape, recevant par téléphone, chaque jour, des marcheurs mais aussi des citoyen.nes, militants associatifs ou politiques témoignant des actions menées localement.

Vivre le cœur battant de la Marche

Plus que le quotidien à l'antenne, je décide de rejoindre la Marche quelques jours, pour vivre pleinement ce cœur battant d'une lutte sans précédent pour l'égalité et contre le racisme.

Chaque ville traversée, porteuse de luttes locales, de difficultés et d'espoirs aussi, accueille chaleureusement les marcheurs. Lorsque je reviens sur Levallois, après quelques étapes, il est temps d'organiser la mobilisation de l'arrivée à Paris. Le Collectif Paris et région parisienne, dans une actualité entachée de nombreux crimes racistes, de violences policières qui sont le fait de « tontons flingueurs » ou de bavures policières, décide d'un Forum Justice, invitant des familles de victimes, des avocats, des policiers, des jeunes des quartiers, à faire le constat d'une situation alarmante.

Le Forum se tient à Levallois, dans une MJC comble, où les attentes seront pour tous et toutes une exigence de justice pour les Quartiers. Quelques jours avant, survient le meurtre raciste du train

suite de l'article en page 13 »

POUR PLUS DE JUSTICE ET DE RESPECT

suite et fin de la page 13

Bordeaux-Vintimille où un jeune algérien est assassiné, puis défenestré par trois légionnaires. Et pendant ce temps là, ils marchent...

La France est sous le choc. Le lendemain, il faut être à la manifestation parisienne. C'est l'effervescence au Q.G. Ils seront près de 200, de Levallois et Clichy, à se rendre à la manifestation parisienne. Certains formeront le S.O. Aujourd'hui encore, ils se souviennent...

100 000 personnes à Paris ! Mais qu'en reste t-il ?

Voilà donc cette interrogation qui souvent m'interroge. Et ces mots : ÉGALITÉ – RACISME. Toujours à défendre. Il n'en reste rien. Égalité : toujours un slogan, 40 ans après, égalité des droits ? Sur cette lutte contre le racisme, il y aurait à dire, depuis ces décennies, tant la montée haineuse de l'extrême droite, avec son parti le R.N., installé trop confortablement aujourd'hui dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, gangrène notre société.

Alors que faire ? Insister, insister toujours sur ce qui fait la colère des jeunes dans les quartiers. N'est-ce pas l'injustice et l'abandon dans leur quotidien devenu un véritable malaise social, cette relégation permanente, pour les assigner et les stigmatiser même dans leur identité ? Nommés souvent les jeunes immigrés ? Ne sont-ils pas Français ? Cette « mise en demeure identitaire » a parfois entraîné un repli communautariste, mais aussi une riposte citoyenne, d'affirmation d'exister ici et maintenant. Alors que sont nés, depuis plus de 20 ans, des générations de citoyens.nes issu-e-s de l'immigration, dans l'espace politique, économique, sociale, et leur visibilité est devenue incontournable.

Il n'en reste pas moins que le politique porte une lourde responsabilité dans ces échecs des quartiers populaires. Ne pas mettre les moyens pour « un mieux vivre dans les quartiers » c'est abandonner une partie de sa population. Parfois, saupoudrer pour calmer le jeu, ou alors réprimer plutôt que de dialoguer...

Action

Nous avons marché

« Nous partimes cinq cents, mais par un prompt renfort
Nous nous vîmes trois mille en arrivant au port. »

(Cornélie, Le Cid)

PLUS forts que le héros cornélien, les « trente-deux » de Marseille se virent soixante-dix mille à la Bastille. Faites la multiplication... sans machine à calculer.

Il s'est élevé des voix pour crier à la récupération et à la politisation... Un journal à la logique brillante taxe de faute politique, à la fois les hommes de l'opposition qui, à quelques exceptions près, ont été absents, et les hommes de la majorité, ministres en tête, qui se sont trop montrés !

« Récupération, Georgina ? » Mais quelle pierre n'eût pas été lancée, si le secrétaire d'État à l'immigration ne s'était pas montrée ostensiblement et officiellement, et si le Président de la République avait fait recevoir la délégation par un « sous-fifre » !

Pour notre part, nous nous réjouissons que Mme Dufoix ait annoncé deux mesures. D'une part, la mise au point d'une carte unique séjour-travail de longue durée, pour les immigrés présents en France depuis un certain temps. De l'autre, l'extension de la loi de 1972 aux violences racistes, mesure que le MRAP réclamait de longue date.

Nul n'ôtera à Toumi, à ses camarades des Minguettes, au père Delorme et au pasteur Costil qui les ont épaulés, le mérite de l'aide de cette aventure, le mérite d'un pari sur la possibilité de mobiliser, de faire parler haut en France les antiracistes.

LA LOI RENFORCEE

Le MRAP a pris connaissance avec satisfaction des dispositions annoncées le 3 décembre par Mme Georgina Dufoix, devant permettre aux associations antiracistes de se constituer parties civiles dans les cas de violences ou d'homicides inspirés par le racisme.

De longue date, le MRAP avait de-

mandé ce renforcement nécessaire de la loi du 1^{er} juillet 1972 et présenté des propositions précises au cours de plusieurs démarches auprès du Garde des Sceaux.

Pour faire face dans de meilleures conditions aux agressions et crimes racistes, dont le nombre et la gravité se sont accrues dans la dernière période, le MRAP souhaite que la lacune actuelle de la législation française soit comblée à bref délai. □

La finale à Paris

À Paris, les consignes déterminées du Collectif d'accueil furent observées : pas de banderoles des organisations, mais une floraison de badges.

Les slogans, dans l'ensemble, étaient bien ceux qui avaient été décidés — et l'on ne peut reprocher qu'ils aient été scandés sur des airs bien connus des habituelles « manifs » populaires.

Dans ce *Droit et Liberté*, journal des militants et adhérents du MRAP, il est normal que nous essayons de recenser la part qui a été prise par nos Comités, sans complaisance ni complexe. Recension bien incomplète d'ailleurs, sur la base des comptes-rendus envoyés par certains comités, ou de coupures de presse où le MRAP est mentionné.

Nous tentons de procéder par ordre « grosso modo » chronologique...

● Au « sommet ». Dès le 5 septembre, Albert Lévy et Gérard Coulon présentaient contact avec le père Delorme et des jeunes de SOS-Avenir Minguettes. Ils assuraient le soutien du MRAP à l'initiative de SOS-Minguettes, du MAN et de la CIMADE de Lyon.

Au collectif d'accueil parisien, Yasmina Attab, secrétaire nationale et Mouloud Aounit, membre du Bureau national, assureront la présence de notre Mouvement.

En province

MARSEILLE : le 15 octobre. Le Comité du MRAP appelle tous les antiracistes à la Marche. L'avant-veille avait eu lieu un attentat, sans victime heureusement, revendiqué par un groupe baptisé les Tempeliers, qui affiche ses intentions de « dératiser » la ville !

Le 17, le comité fait une conférence de presse.

AVIGNON. « Lutte contre le racisme, ça marche », titre *Vaucluse Matin* du 21 octobre. À l'initiative de l'ASTI et du MRAP, onze associations organisent un meeting qui rassemble deux cent cinquante personnes, précédé d'une marche dans les quartiers populaires.

ROMANS. Un texte réunissant cent quarante-sept signatures est offert aux Marcheurs à leur passage, et chaque semaine, dans le journal local, le point est fait sur la Marche avec trente à cinquante signatures à l'appui.

ANNECY. « Il faisait froid, mais ils ont marché quand même », titre le *Courrier Savoyard* du 25 novembre.

En soutien à la Marche, un collectif haut-savoyard de solidarité avait organisé, le samedi 19, une marche à travers l'agglomération annécienne. Réception dans plusieurs mairies, prise de parole finale et fête à la MJC de Meythet. Mais dès le 28 octobre, le collectif (cinq associations à l'origine) avait appelé à participer à l'accueil des Marcheurs à leur passage, le 3 novembre, à Chambéry.

BEAUNE-DIJON. 7 et 8 novembre. C'est près de trente associations dont le MRAP dijonnais, qui appellent à l'accueil des Marcheurs, et déterminent son itinéraire dans Dijon, que clôture une animation-spectacle à la Bourse du Travail. En même temps, un appel pour se rendre à Paris en cars le 3 décembre.

DOLE. 9 novembre. Pas de comité local du MRAP dans cette ville, mais le comité voisin de Lons-le-Saulnier veille. Deux cents à deux cent cinquante personnes derrière les bannières : « Vivre ensemble avec nos différences » et « Marche pour l'égalité et contre le racisme ».

BESANCON. Dix associations au comité d'accueil et une bonne préparation pour la « Semaine Français-Immigrés » très réussie.

TOURS. « La route de Marseille à Paris ne passe pas par Tours ». Qu'importe ! Dans ce numéro de *La Nouvelle République* du 7 novembre, le MRAP et l'UTICEF (Union des Travailleurs Immigrés du Centre de la France) commencent qu'une délégation de douze associations a porté à la Préfecture une motion demandant « l'arrêt des procédures d'expulsion des immigrés

10

Droit et Liberté ■ N° 425 ■ Décembre 1983-Janvier 1984

Archives du MRAP: extrait de Droit et Liberté de Décembre 1983.

L'enjeu des quartiers est trop important pour l'abandonner. Il faut mettre à ÉGALITÉ les quartiers populaires avec les centres-villes... et ne pas s'étonner de l'embrasement, quand le mépris est constant, pour ceux qui y vivent.

De 1983 à aujourd'hui, il s'en est passé, des violences policières, des injustices, alors la révolte, les émeutes, les voitures et les bâtiments administratifs qui brûlent deviennent la réponse à ces manquements

et ce mépris. Sans en être la bonne solution, il est temps de s'interroger sur ce qui développe violemment cette réponse à l'abandon.

Enfin, que revivent nos quartiers porteurs bien plus souvent de solidarité et de fraternité. ☺

Samia Messaoudi

Ami et parfois partenaire du MRAP, Moustapha a bien voulu évoquer avec nous ses souvenirs de 1983.

MRAP

Peux-tu d'abord nous dire quelle était ta situation en 1983 ?

Moustapha Mebarki :

J'avais 22 ans. J'étais originaire de la vallée sidérurgique de la Fensch, au nord de Metz. Je suis né en France, de parents venus d'Algérie. Nous vivions dans une cité ouvrière de Fameck. En 1983, j'étais engagé, dans le cadre du dispositif d'état « Jeunes Volontaires », au CLAP de Nancy : le Comité de Liaison pour l'Alphabétisation et la Promotion était alors une grosse association nationale, avec des délégations régionales. Elle menait des actions diverses pour l'intégration des immigrés. J'étais responsable des initiatives jeunes dans l'Est (Alsace&Lorraine). C'était déjà une activité militante culturelle qui me passionnait.

Mais elle ne venait pas de rien. Dans la foulée de l'élection de Mitterrand en 1981, régnait un climat d'espoir et une certaine effervescence. Surtout, une nouvelle loi ouvrait aux étrangers le droit associatif. Nous en avons profité pour créer à Fameck une association des jeunes de la cité, Solidar'jeunes (c'est aussi l'époque de Solidar'nosk en Pologne). Son objectif était d'animer la cité, de montrer qu'on pouvait prendre des initiatives pour développer le « vivre ensemble ».

Son principe était de regrouper tous les jeunes de la cité sans aucun esprit communautaire, cela n'aurait eu aucun sens : il y avait vraiment des enfants d'Italiens, de Capverdiens de Maghrébins et de Français... Tout cela créait un vrai climat dynamique.

MRAP

Comment avez-vous eu connaissance de la Marche ?

Moustapha Mebarki :

La Marche venait de Strasbourg et il y avait des comités d'accueil prévus à Nancy et à Metz. C'est tout naturellement que nous nous y sommes joints. Il faut aussi se

QUAND LES MARCHES PASSENT en Moselle

Moustapha Mebarki anime depuis de longues années, en tant que salarié, une association, Cultures 21, qui, principalement à partir de la calligraphie, développe un riche travail interculturel, au service de nombreuses structures de toutes sortes, en Moselle et au-delà.



Photo : MM / Metz, 1983.

rappeler que c'était la grande période des radios libres. Elle est donc arrivée à Nancy le 22 novembre et à Metz le 23.

À Fameck, nous avons décidé, avec le Comité de Soutien de Thionville, de faire une marche annexe pour rejoindre Metz, à 30 Km. La préparation et la réalisation ont été très actives, avec des travaux dans les écoles, et les associations du secteur.

Le soir, à Metz, après une manifestation en ville, nous avons participé à la grande soirée d'animation qui était prévue pour les marcheurs, avec discours, des échanges et des spectacles. Beaucoup d'enthousiasme. Les grands thèmes étaient la demande d'égalité, le rejet des discriminations et aussi un grand espoir dans l'avenir, un

climat d'optimisme. Après le passage, on a organisé et financé avec le Comité de Soutien des bus, pour aller à Paris le 3 décembre, depuis Nancy, Metz et même Fameck.

MRAP

On parle toujours d'un événement générationnel. Qu'entend-on par là ?

Moustapha Mebarki :

C'est vrai que le mouvement était principalement jeune, et je répète que cette jeunesse mobilisée n'était pas communautaire. Il y avait beaucoup de problèmes comme le chômage et aussi une volonté de faire bouger les choses.

QUAND LES MARCHES PASSENT EN MOSELLE

suite et fin de la page 15



Au niveau de l'immigration, il y avait des luttes antérieures qui avaient laissé des traces : c'était la grande période des mobilisations autour des foyers Sonacotra, qui s'étaient terminées par de douloureuses expulsions. Et l'arrivée de la gauche au pouvoir avait créé un certain élan, avec pour les immigrés la promesse très importante du droit de vote, de l'accès à la citoyenneté.

MRAP

Et ce mouvement de jeunes a eu quel rapport avec le monde des adultes et des mouvements traditionnels ?

Moustapha Mebarki :

Il était très bien perçu par les familles. Sans leur soutien, ce n'aurait pas été possible. Quant au monde associatif, il a été très actif. Les associations antiracistes comme le MRAP étaient présentes dans les comités d'accueil des villes. Les centres sociaux aussi ont joué un grand rôle. Et il y a eu

aussi les églises : les prêtres ouvriers des vallées sidérurgiques ont joué un rôle actif, il y a même eu un bus de bonnes sœurs l'année d'après pour « la Convergence 84 » !

MRAP

Quelles ont été les suites du mouvement ? Qu'est-ce que ça a changé dans le parcours des jeunes qui, comme toi, ont vécu ce moment ?

Moustapha Mebarki :

La mobilisation s'est maintenue l'année suivante avec les Convergences et le mouvement des mobylettes. Elles sont venues à Fameck et des jeunes s'y sont joints et ont participé jusqu'à Paris. Mais la grande déception a été l'arrivée à Paris. On a tout de suite compris, dès la descente des bus, qu'on était pris en main par une organisation qui savait où elle allait. Et les discours nous a fait comprendre que c'en était fini du mouvement spontané. On l'a vécu comme un sabordage, « Pousse-toi

de là que je m'y mette ».

Qu'en est-il resté, pour nous ? Une riche expérience humaine, que chacun a réinvesti dans des actions locales, parfois même individuelles. L'héritage a été diffus mais réel, dans des projets culturels ou associatifs. Chacun est retourné dans son espace.

MRAP

C'est ton cas ?

Moustapha Mebarki :

Oui, notre association, *Cultures 21*, porte justement ce projet d'ouverture culturelle, d'échange et d'inclusion, elle est l'héritière de ce mouvement. L'expérience acquise et les liens tissés à l'occasion de cette marche se sont souvent prolongés au niveau humain, des relations locales ont continué. Il restait l'idée qu'on pouvait prendre son destin en main. Du point de vue social, il y a eu quelques avancées, comme la carte de 10 ans (mais qui ne concernait pas les Algériens qui avaient déjà le droit au séjour). Je pense surtout que la période a vu s'ouvrir des possibilités plus favorables pour ceux qui avaient des projets de vie et la volonté de les réaliser. D'un autre côté, l'amertume éprouvée en 1984 a aussi conduit certains à se tourner vers le repli communautaire et vers l'obscurantisme religieux. C'est aussi un héritage de cette déception. Les attentats des années qui suivent ne sont pas étrangers à cet échec.

MRAP

La comparaison avec la situation actuelle a-t-elle une pertinence ?

Moustapha Mebarki :

Evidemment, les actes racistes, les assassinats ont fortement baissé. Mais pas vraiment les paroles. Les discours de rejet continuent. Dans la société, l'intégration avance un peu, mais lentement. Surtout, il y a globalement moins d'espoir en l'avenir, on a perdu l'élan et l'enthousiasme qui nous animait alors. Les choses sont plus individuelles. C'est maintenant à nous, à chacun de nous, de se mobiliser pour faire avancer les choses. ::

Propos recueillis à Metz par J.F. Quantin,
Co-président du MRAP

LA MARCHÉ DE 1983 ET LE RAPPORT au pouvoir

La manifestation de 100 000 personnes à Paris a marqué la fin de la Marche en 1983 et m'a donné un immense espoir !

La question des violences policières, l'égalité et la justice sociale, la lutte contre le racisme allaient enfin pénétrer le champ politique grâce à l'action de jeunes issus de la troisième génération de l'immigration et à l'alliance improbable entre des associations, dont le MRAP (j'en assurais à l'époque la présidence à Melun), des journalistes et certains membres du gouvernement.

Cette Marche se situe également dans une grande période de crise économique et de luttes de classe. À l'époque, il y a de grandes grèves dans les grandes entreprises, menées par des immigrés. Les travailleurs immigrés de Pennaroya avaient participé à la manifestation de soutien des LIP à Besançon le 29 septembre 1973. Le gouvernement socialiste, avec Pierre Mauroy, 1^{er} Ministre et Gaston Deferre, Ministre de l'Intérieur vont tout de suite stigmatiser les grévistes immigrés en déclarant que c'étaient essentiellement des immigrés manipulés de l'extérieur par des milieux intégristes¹. La question de la lutte de classe est occultée à dessein par le Parti Socialiste et la question du racisme n'est pas prise en compte par le Parti Communiste, le seul objectif étant la lutte de classe.

La position du Parti Communiste a été des plus ambiguës.

Si, à Vénissieux, le maire refuse de relouer des appartements aux Minguettes au titre d'un « seuil de tolérance » pour éviter une accentuation de la paupérisation du quartier, le maire de Champigny m'embauche en 1982 comme chef de projet du quartier du Bois l'Abbé « pour rendre les habitants de ce quartier heureux ».

La Marche n'est pas passée à Melun ni

au Bois l'Abbé, sinon le comité du MRAP de Melun et les habitants du Bois l'Abbé l'auraient accueillie. Ce quartier HLM s'est paupérisé, comme tous les quartiers HLM, avec le départ des classes moyennes et des ouvriers qualifiés. Sans aucun budget et sans personnel, j'ai dû m'appuyer sur la population pour réaliser l'objectif fixé par le Maire, Jean-Louis Barger. C'était un quartier riche de ses 37 nationalités, où on ne voyageait pas cher et où la jeunesse était majoritaire dans la population. Les enfants y développaient une grande autonomie vis à vis des adultes, étaient mobiles et réactifs. Je me suis appuyée sur la fête et l'école. Les enfants des centres de loisirs ont distribué un tract tiré par l'imprimerie municipale, demandant aux 20 000 habitants du quartier : « *Nous allons faire la fête, qu'est-ce que vous proposez ?* »... La fête a été réalisée à partir de toutes ces propositions : beaucoup de groupes musicaux, un bal, divers stands de nourriture locale : nems, accras de morue, crêpes, gâteaux tunisiens, marocains... un défilé de mode pour femmes fortes, une course en patins à roulettes sur les 5 km du boulevard circulaire à cheval sur Champigny et Chennevières.

Cette course avait été préparée dans ma 2CV garée sous un lampadaire à la méthode Pennac où la famille Malaussène fait salon dans sa voiture, car l'appartement est trop petit. Pour ma part je n'avais pas de bureau dans le quartier. Les écoles ont été très actives dans la préparation de cette fête annuelle, organisant exposition sur les différents pays des habitants avec les objets prêtés par les habitants (chaque classe avait son pays), spectacle dans le gymnase rassemblant 600 parents avec leurs enfants déguisés avec les habits des autres nationalités. Les bilans réalisés avec la population ont amené l'achat d'un parquet de bal, le réaménagement des terrains de jeux des enfants, la pose de pas canadien pour empêcher que les chiens fassent leur besoin dans les bacs à sable, l'achat de vélos et de tentes pour les sorties

et les vacances des habitants (matériel entretenu par les agents départementaux du collège), l'abandon de la course en patins à roulettes d'un commun accord avec le commissariat de police et la création de nombreuses associations dans le quartier, notamment, celle des femmes fortes pour aller à la piscine. Tous les investissements ont été financés par la Région île de France qui avait créé un groupe de travail des chefs projets de ces quartiers. Nous avons accepté leurs tables de Ping-Pong en béton, qu'ils nous ont données mais nous n'avions rien demandé. Le quartier s'est donc peu à peu organisé pour répondre à ses besoins en s'émancipant de la ville de Champigny sur Marne.

La réponse institutionnelle a été rapide : en 1985, j'étais convoquée par le Maire avec l'ensemble des cadres municipaux pour me signifier que j'étais en contradiction avec les orientations municipales et en sous-titre, qu'il était inadmissible que la population ne se retrouve pas dans le Parti Communiste. Cette question du pouvoir demeure pour moi centrale et si les classes dominantes françaises malgré leur hétérogénéité et leur division ont répondu défavorablement à cette quête d'égalité et de justice portée par la jeunesse, la Gauche n'a pas accepté cette émancipation de la population. La population n'est tolérée dans son expression que si elle délègue son pouvoir. La création par le Parti Socialiste de SOS Racisme en est une des illustrations. Ce n'est pas toi victime du racisme qui te bat pour le faire reculer, c'est un autre qui s'en occupe pour toi. Le MRAP a été également instrumentalisé à l'époque par le gouvernement pour s'orienter sur les discriminations (il en existe 35 cas aux États-Unis qui rendent le racisme inaudible) et reculer dans son combat contre le racisme et les violences policières. ::



Affiche de la Fête organisée en 1985.

Béatrice Rougy

¹ Article de Libération du 3 janvier 2017 : <https://www.liberation.fr/france/2017/01/03/l-usine-psa-d-aulnay-sous-influence-islamiste-unargument-qui-remonte-a-1983-15119221>

À l'exception du livre du sociologue Abdellali Hajjat, ce sont le plus souvent des marcheurs et marcheuses ou des acteurs associatifs qui livrent leurs récits et interrogent les effets de la marche trente ans après.

Au-delà de leurs problématiques spécifiques, ces ouvrages disent tous le climat de violence qui prévalait alors, le poids de la guerre d'Algérie dans les mémoires dont pourtant on ne parlait pas, ni dans les familles, ni à l'école et dessinent le caractère historique de l'événement. Le quarantième anniversaire est déjà l'occasion de nombreux colloques, dossiers de revues et événements. Entre temps, il faut signaler ces travaux de recherche regroupés en 2018 par les presses universitaires de Paris Nanterre¹ et qui sont dé-

¹ La marche de 1983. Des mémoires à l'histoire d'une mobilisation collective, direction de Samir Hadj Belgacem et Foued Nasri.

ANALYSE

DE PUBLICATIONS CONSACRÉES à la Marche pour l'égalité

Peu marqué lors des dix ou vingt ans, le trentième anniversaire de la marche de 1983 pour l'égalité et contre le racisme a donné lieu à un foisonnement éditorial ; livres, articles, films, expositions, colloques... des supports variés ont été mobilisés par divers acteurs.

sormais tous accessibles en ligne². D'abord étudié du point de vue socio-historique, l'événement doit trouver sa place dans les travaux historiques. Probablement

aussi dans les fictions ; parions que le livre « *Charbons ardents* » de Maryline Desbiolles en sera une des premières. ::

² Open Editions Books.

NOTES DE LECTURE

CHARBONS ARDENTS

par
Maryline Desbiolles

Éditions Seuil, 2022

Collection Fictions et Cie

Ce court récit est une belle manière de découvrir, revivre ou célébrer la Marche de 83, en nous plongeant au milieu des marcheurs. Grâce à la fiction, l'auteur nous bouscule et nous entraîne sur ses pas, des pas très bien documentés.

On la suit, discutant avec les uns et les autres. Avec d'anciens marcheurs, qu'elle a retrouvés, mais pas seulement eux. On va côtoyer aussi ceux qui les ont inspirés, de Martin Luther King à Isabelle Eberhardt.

Au fil de la déambulation, on note et relève son obsession : « *Tout a commencé en Algérie* ».

On partage ses regrets : ce qualificatif « *beur* » qu'elle exècre, « *mou comme la motte qu'il évoque, encore ramolli par son usage intensif* », cette petite main, que « *j'ai dû porter moi aussi... sans comprendre à quel point elle déposait* les

immigrés de leurs luttes,... les réduisait à être nos prétendus potes, des êtres fragiles placés sous notre coupe bienveillante », cet échec de la deuxième Marche en 84, traversée de la France en mobylette, qui se conclut par une « *charge haineuse dont beaucoup ne se relèvent pas* ». Mais elle ne s'attarde pas sur les regrets. Elle continue, et on la suit toujours, mêlant ses mots, ses émotions, ses souvenirs, ses raisons d'avancer, ses attentes à celles des marcheurs et aux nôtres. Car nous sommes, nous aussi, invités à bouger.

La Marche de 83 ne se commémore pas. On vient y puiser la force, l'envie et le courage de se révolter, de refuser de baisser les bras. Peu importe qu'elle n'ait rien gagné, ou si peu, si loin en tout cas des exigences. Son mérite est d'avoir existé.

« *On ne peut pas marcher sur des flammes. Sur des braises, sur des charbons ardents, c'est difficile, ce n'est pas sans risque, mais ce n'est pas impossible.* » ::

Jacques Venuleth



NOTES DE LECTURE

MARCHE OU CRÈVE

La marche pour l'égalité
et contre le racisme

30 ANS APRÈS

Zaïr Kedadouche,
Abderrahim Hafidi

Préface de Christian Delorme
et postface de Bariza Khiari

Éditions l'Harmattan, 1983

Après une rapide évocation de la marche, l'ouvrage questionne « *De quoi la marche est-elle le nom ?* ». Pour les deux auteurs, les marcheurs sont héritiers de trois histoires, celles de la lutte contre le nazisme, de la guerre d'Algérie et de mai 68.

La marche, « *expression d'une soif de justice* » est en cela aussi un moment essentiel de l'histoire de France. Mais parce que le monde arabe dérange, elle fera l'objet de deux hold-up, privant les marcheurs de la parole qu'ils avaient prise. Le premier au

lendemain de la marche, avec la création de SOS Racisme, qui érige l'anti-racisme en cause morale. Tout en reconnaissant le succès de la petite main jaune et en saluant le travail actuel de ses membres (et de ceux du MRAP ou de la LICRA) pour lutter contre les discriminations, les auteurs fustigent les réponses apportées par le pouvoir mitterrandien et le parti socialiste à la marche. Le deuxième hold-up est religieux, opéré par un Tarik Ramadan qui propose à la population issue de l'immigration une identité et une dignité qui enferment et mènent à l'isolement. Les auteurs le dénoncent d'autant plus fort qu'ils se retrouvent dans un autre courant, celui qui « *propose à l'islam de s'adapter à la réalité démocratique européenne* » et vont dans le sens « *d'un islam moderne et d'un islam français facteur de paix entre les confessions religieuses* ».

Dans une seconde partie, « La marche 30 ans après », les auteurs voient les héritiers de la marche comme « *la génération de la contestation* », une génération qui revendique que l'on applique réellement les principes de la Constitution. Après un hommage appuyé à Mouloud Aounit, dont l'analyse de la marche et de ses suites est longuement citée dans un propos de 1991,



ils constatent que la « *la France a la «*trouille*» et les Arabes ont la «*trouille*», on a tous la trouille de se faire confiance, dans le fond* ». Trente ans après la marche, « *la question de l'égalité des droits et de la justice pour toutes et tous est au cœur de la société française* ». Dans un contexte où le pouvoir politique a affirmé « *l'identité nationale* », ils

affirment qu'être français, c'est « *partager un même destin national* » et que le partager « *librement, c'est limiter l'impact des communautarismes sur notre jeunesse* ».

Marche ou crève : la marche de 1983 a été une alarme. Mais, dans une société verrouillée par ses élites, incapable d'assumer son histoire, et au sein de laquelle les inégalités n'ont jamais été aussi fortes, cette alarme n'a pas été entendue. Et comme « *les enfants des marcheurs ont besoin d'espérance* », dans une dernière partie intitulée « *Marche ou rêve* », les auteurs formulent 50 propositions, regroupées en 9 axes, dont plusieurs sont issues des travaux du HCI et celles-ci et d'autres qui ne peuvent que susciter le débat. ❖

Anne Féray

NOTES DE LECTURE

LA MARCHÉ de 1983

Des mémoires à
l'histoire d'une
mobilisation collective

Presses universitaires
de paris-nanterre

Les presses universitaires de Paris-Nanterre publient, sous la direction de Samir Hadj Belgacem et de Foued Nasri, un ensemble d'articles de sociologues, historiens et politistes pour « *interroger les mémoires et les usages sociaux de la marche de 1983* ».

La réussite de la marche, rassemblant à Paris près de 100 000 personnes le 3 décembre 1983, a braqué les projecteurs sur l'événement. Les auteurs nous invitent cependant à quitter cette focale pour inscrire la marche dans son histoire, comprendre comment elle s'est construite et ce qu'elle a changé.

Il convient aussi de l'inscrire dans l'espace, étudier les réceptions locales, et enfin ne pas éviter d'éclairer les tensions entre des acteurs divers.

« **On n'est pas issus des HLM, on est issu d'une histoire** »

Les quatre premiers articles s'intéressent aux mémoires de la marche, presque oubliée et qui suscite trente ans après nombre de commémorations dont certaines financées par les pouvoirs publics.

La « *difficile transmission d'une mémoire des luttes* » y est abordée, un

LA MARCHÉ DE 1983

suite et fin de la page 19

article sur l'expérience toulousaine du *Tackicollectif* éclaire ce que le travail de mémoire fait aux organisations. Une association remarquable dans sa continuité, les succès de œuvres musicales de ses membres (Zebda) ayant assuré son autonomie financière.

Cette autonomie, elle est recherchée par ses membres, fondamentalement pour raconter cette histoire dont ils sont les héritiers et dépasser l'individualisation des histoires sociales, ne pas intérioriser les expériences traumatiques du racisme et des discriminations. Leur volonté de s'émanciper des pouvoirs locaux se concrétisera grâce à la rencontre de nouveaux alliés, universitaires, institutions culturelles, et grâce au collectif.

« Justice pour notre frère »

La deuxième partie est consacrée à la réception de la marche au sein des espaces militants locaux. Faute de pouvoir tout présenter ici, citons l'article « *Le soutien critique* » du comité Gutenberg à Nanterre. Engagé dans une lutte locale pour le relogement des familles vivant dans les cités de transit et en bidonville,

le collectif confronté à des drames, celui du meurtre d'Abdenni Guemiah entre autres, a développé son autonomie propre. Sa radicalité le met en porte à faux avec l'œcuménisme qu'il perçoit de la marche tandis que l'exigence de justice invite à la convergence. Un des intérêts de l'ouvrage est aussi de s'interroger dans sa troisième partie sur les acteurs particuliers de la marche tels les enfants de harkis et les femmes.

Leur place est généralement décrite comme le fruit d'une relégation alors même qu'émerge un discours de questionnement de la place des filles dans la famille et l'espace social. Au final, une réflexion stimulante et une bibliographie pour des enquêtes futures car, selon les auteurs la socio-histoire de la marche reste à élaborer. ::

Anne Féray



Un témoignage, sur Rue89Lyon : <https://www.rue89lyon.fr/2023/10/13/marche-barres-effondrent-misere-minuettes/>

QUELQUES LIENS vers des ARCHIVES

La marche de 83 sur Kaina TV

<https://kaina.tv/longs-formats/1983-2013-montpellier-marche-encore/>

La marche de 83 sur Mediapart

<https://www.mediapart.fr/journal/france/161023/quatre-decennies-plus-tard-l-interminable-marche-vers-l-egalite>

Revue Hommes et migrations 2016

<http://journals.openedition.org/hommes-migrations/3559>

Archives de l'INA

<https://www.ina.fr/ina-eclairage-actu/au-coeur-de-la-marche-des-beurs>
<https://www.ina.fr/ina-eclairage-actu/video/i00019623/farid-lhaoua-marcheur-lors-de-la-marche-des-beurs>

<https://www.ina.fr/ina-eclairage-actu/video/3538910001016/retour-sur-la-marche-des-beurs>

<https://www.ina.fr/ina-eclairage-actu/video/ly00001296161/20-ans-marche-des-beurs-rachid-taha>

SAINT-BREVIN, TERRE D'ACCUEIL, le restera...

Salle comble (450 participants) pour le colloque national du 23 septembre, organisé à Saint-Brevin (Loire-Atlantique) par le Collectif des Brévinos Attentifs et Solidaires (CBAS), la Ligue des Droits de l'Homme (LDH), le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) et le Caritas-Secours Catholique.



Salle comble pour le colloque national de Saint-Brevin.

C'était aussi un moyen d'affirmer leur soutien au déplacement du Centre d'Accueil pour les Demandeurs d'Asile (CADA) et à Madame le Maire de Saint-Brevin et à la municipalité dans un contexte où l'extrême-droite a recours à tous les moyens y compris la violence physique pour faire échouer le projet (voir Différences n° 326, p. 21 et 22).

Les tentatives de cette extrême-droite pour faire échouer le colloque furent multiples : tentative de saboter le processus d'inscriptions, menaces de s'en prendre directement au déroulement du colloque. Les organisateurs ont dû multiplier les précautions de sécurité et

finalement le colloque s'est déroulé sous la protection des forces de l'ordre.

Un temps de travail apaisé

Mais au final, cette journée fut un temps de réflexion et de travail apaisé pour mettre de la raison dans les questions de migrations et réaffirmer qu'il est possible d'accueillir les exilé-es au nom même de notre commune humanité.

Comme l'a souligné Jacques Trémintin dans un article disponible sur les sites web du CBAS et du MRAP de la région nazairienne « *Contre l'ignorance et la panique morale* », « *les 450 participants privilégiés présents se répartissaient entre des militants et des bénévoles associatifs bien sûr, mais aussi de simples citoyens soucieux de venir s'informer* ».

Après l'accueil et le mot de bienvenue de Madame le maire appelant à la fraternité, le colloque s'est organisé en trois tables rondes suivies d'échanges avec la salle. La première sur « *Les raisons de l'exil et les réalités économiques et démographiques* » avec

Catherine Wihtol de Wenden (politologue) et François Héran (sociologue, anthropologue, démographe), la seconde sur « *Les politiques européennes des migrations* » avec Damien Carême (député européen) et « *L'évolution du discours politique sur les migrations et la fabrique de l'opinion* » avec Louis Imbert (enseignant en droit public), la troisième sur « *Droit au séjour et projet de loi* » avec Vanina Rochiccioli (co-présidente du GISTI) et Sophie Dru (juriste de la Cimade).

Les propos tenus par les intervenants ne surprendront pas les lecteurs de **Différences**, à rebours des discours sur le « *grand remplacement* ».

À rebours du « grand remplacement »

Lors de la table ronde du matin, Catherine Wihtol de Wenden¹ a insisté sur « *le caractère régional des migrations. Ainsi, 80 % des exilés africains migrent en Afrique.* » Les migrations transcontinentales sont bien moins importantes et seules les migrations du sud vers le nord sont un « *problème* » : tout est fait pour les freiner, sans que soit posée la question des causes.

François Héran a rappelé que, sur trois générations, 31 % de la population fran-

¹ Politologue française, spécialiste de la question des migrations.

Les représentants des associations organisatrices.





çaise est issue de l'immigration. Et, seuls 5 % ont quatre grands-parents étrangers : le brassage culturel, religieux, familial, de métissage à l'œuvre. Contrairement à de prétendues menaces sur l'identité nationale, depuis deux siècles, les vagues successives de migrants se sont intégrées.

Une autre politique est possible

En début d'après-midi, Damien Carême a souligné qu'une autre politique européenne est possible. L'Union Européenne en a fait la preuve en accueillant 4,8 millions d'Ukrainiens fuyant la guerre... après avoir refusé d'accueillir des Syriens fuyant la guerre eux aussi, dans une différence de traitement politique s'apparentant à de la discrimination systémique, du racisme et une xénophobie d'État. Mais la solidarité européenne est une illusion : le règlement de Dublin fait peser le poids de l'accueil sur les états du sud (Italie, Grèce, Espagne).

Puis, Louis Imbert a rappelé que l'obsession de « l'invasion migratoire » existait déjà à la fin du 19^{ème} siècle. Aujourd'hui, l'imaginaire collectif de « l'invasion migratoire » s'est répandu. Bien des acteurs en tirent avantage : les politiques qui appellent à plus de « fermeté » et ont là des boucs émissaires tout trou-

vés ; Frontex, dont le budget et les prérogatives ne cessent d'augmenter ; les médias, qui surfent sur la xénophobie et le racisme et qui dramatisent sans démontrer. Les migrants en subissent les conséquences humaines catastrophiques.

Et le CESEDA se durcit

En fin d'après-midi, Vanina Rochiccioli a rappelé que la législation sur l'entrée et le séjour des étrangers n'a cessé de se durcir, avec 29 lois, depuis cinquante ans. Le CESEDA, institué en 2004, en fut une étape importante. Situation emblématique : aujourd'hui, le Ministère de l'Intérieur gère seul le séjour des étrangers. Exit les ministères de la Santé ou des Affaires sociales, de la Justice ou des Affaires étrangères. Les pratiques préfectorales sont toujours plus illégales, arbitraires et toutes puissantes. Les délais de traitement mettent des étrangers dans des situations qui les marginalisent et les précarisent. La dématérialisation des démarches administratives aggrave encore la situation.

Les critères d'attribution de plein droit sont remplacés par des procédures exceptionnelles. La « menace à l'ordre public » permet de rejeter arbitrairement des demandes et de distribuer des obligation de quitter le territoire français (OQTF). Être conjoint de Français, parent d'un enfant né en France, en situation de maladie... ne protègent plus. De nouveaux centres de rétention administrative (CRA)

vont être construits. Même les mineurs sont enfermés (la France a été condamnée 11 fois par la Cour Européenne des Droits Humains). Et aujourd'hui, le projet de loi « Darmanin » veut rendre encore plus invivable la situation des demandeurs de carte de séjour alors que les forces politiques d'extrême-droite et de droite demandent de durcir la législation et que le projet de carte de séjour « métier en tension » n'est qu'un leurre.

Poursuivre

Marie-Christine Vergiat, vice-présidente de la LDH et animatrice de UCIJ 2023, a souligné que l'opinion publique se répartissait en trois tiers : un favorable à un accueil fraternel des étrangers, un aux réactions xénophobes, un aux opinions fluctuantes. Elle a invité à poursuivre les actions de terrain.

Dans leur conclusion, les associations organisatrices (CBAS, LDH, MRAP, Caritas) ont rappelé l'urgence de la fraternité et du débat démocratique dans un contexte de montée de la haine et de l'intolérance et la nécessité de se mobiliser tous ensemble pour obtenir que les exilés soient accueillis dignement, pour s'opposer aux idées nauséabondes qui imprègnent de plus en plus nos sociétés, aux fantasmes et aux peurs distillées par l'extrême-droite et tous ceux qui prônent le repli sur soi et le rejet de l'Autre.

C'est ce à quoi a contribué le colloque de Saint-Brevin. ::

Augustin Grosdoy, co-président du comité MRAP de la région nazairienne



Marie-Elisabeth Allaire (MRAP), Vanina Rochiccioli (GISTI), Sophie Dru (Cimade) lors de la table ronde sur le droit au séjour. (photo : J. Trémintin)



GILLES PERRAULT, CHANTRE DE L'AMITIÉ entre les peuples

L'auteur de « *Un homme à part* », décédé le 3 août 2023, occupe une place à part dans le monde de l'édition en France, en raison à la fois de la diversité de son talent et de la constance de ses engagements politiques, ce qui lui vaut aussi une place à part parmi les personnalités honorées par le MRAP.

Tour à tour romancier, historien, essayiste, reporter, scénariste, Gilles Perrault est remarquable par l'impact de son œuvre abondante (plus de cinquante titres) sur la vie publique.

Les hommages rendus après son décès ont beaucoup insisté, à juste titre, sur le rôle joué dans l'abolition en 1981 de la peine de mort en France par l'émotion suscitée par son ouvrage *Le Pull-over rouge*, paru en 1978 et consacré au cas de Christian Ranucci, condamné à mort et exécuté en 1976. Mais pour célébrer dans le MRAP la mémoire de Gilles Perrault il y a lieu d'insister sur le fait que le thème de l'amitié entre les peuples se présente comme un fil directeur d'une bonne partie de son œuvre, au côté d'un autre, assez lié chez cet auteur, qui est l'intérêt pour l'espionnage et le renseignement, décliné dans la fiction comme dans la recherche historique ou l'enquête contemporaine.

On s'intéresse donc ici à *Un homme à part* (1984) et *Notre ami le roi* (1990). Ces deux ouvrages ont ceci en commun qu'y sont présents deux meurtres non encore élucidés en 2023, celui de Mehdi Ben Barka et celui d'Henri Curiel ; rappelons que ces deux affaires figurent, au côté notamment de l'assassinat de Maurice Audin, au nombre de celles auxquelles se consacrent des associations regroupées dans le collectif *Secret défense, un enjeu démocratique*, dont l'action est suivie avec

intérêt par le MRAP (<https://collectifsecret-defense.fr/>).

Notre ami le roi est une dénonciation féroce, fortement documentée, du régime criminel du roi Hassan II et de la complaisance, voire la complicité, de la France à son égard. Ce texte est marqué par une profonde solidarité avec le peuple marocain et avec ceux qui, en son sein, s'élevaient contre ce pouvoir et subissaient enlèvements, tortures, emprisonnements dans des conditions atroces et même assassinats. Le fort retentissement de ce brûlot, contraignant les autorités marocaines à certaines libérations de prisonniers, a été rappelé par la rediffusion sur le site Orient XXI, après le décès de son auteur, d'un entretien qu'il avait accordé en 2020 (<https://orientxxi.info/magazine/maroc-france-notre-ami-le-roi-un-tremblement-de-terre,4136>).



Un homme à part a été moins évoqué dans les hommages lors du décès de son auteur, sans doute parce que la personnalité d'Henri Curiel, militant tiers-mondiste intransigeant, généreux et courageux,

continue à intriguer et inquiéter. Il y est admirablement rendu compte de l'itinéraire de cet enfant d'une famille fortunée du Caire au sujet duquel on lit : « *Une fois qu'on avait ouvert l'oeil sur l'in vraisemblable, l'innommable misère des gens, il n'y avait que deux attitudes possibles : ou bien accepter le système, les affaires, l'argent, ou bien devenir révolutionnaire* ».

Henri Curiel a choisi la voie révolutionnaire, auprès du peuple égyptien, d'abord, ce qui lui a valu la prison et le bannissement de son pays natal, puis auprès du peuple algérien, en succédant à Francis Jeanson comme dirigeant de leur réseau de soutien au FLN, et enfin auprès de tous les peuples du tiers-monde en lutte pour leur liberté et leur dignité en créant le réseau d'aide et d'instruction « *Solidarité* ».

Gilles Perrault aura pu connaître, et son ouvrage n'y est sans doute pas étranger, l'hommage rendu par la ville de Paris en faisant apposer, en 2019, une plaque près du domicile où, en 1978, Henri Curiel est tombé sous les balles des tueurs.

Le MRAP a rendu hommage à Gilles Perrault dans un communiqué le 7 août 2023, quatre jours après son décès : <https://mrp.fr/le-mrap-rend-hommage-a-gilles-perrault.html> . ❖

Jean-Pierre Raoult,
comité local du MRAP de Nanterre

CITOYEN DU MONDE

Mémoires,

Amartya Sen,

Éd. Odile Jacob, 2022

487 p., 26,90 €

Dans cette autobiographie, l'économiste indien, né en 1933, Prix Nobel d'économie 1998, relate son parcours. Indien bengali, il a passé sa prime enfance en Birmanie, puis son enfance à Dacca, fréquentant ensuite le lycée à Calcutta, passionné par les mathématiques et le sanskrit.

Enfin, il a poursuivi des études d'économie à Cambridge en Angleterre et a enseigné au MIT à Cambridge. Tout cela fait de lui un véritable « citoyen



du monde », anti-raciste et pacifiste. Ce cosmopolitisme l'a amené à réfléchir aux civilisations du monde et à leurs relations, et à être persuadé qu'il faut avoir une approche inclusive, c'est-à-dire concevoir une civilisation mondiale qui se décline en plusieurs variations, plutôt qu'une approche fragmentaire par l'idée controversée du « choc des civilisations »

chère à l'Américain Samuel Huntington. En 1947, Amartya Sen est le témoin des émeutes communautaristes et des violences entre hindouïstes et musulmans. Il est attiré par l'idée d'un Bangladesh laïc et démocratique, multiculturel, à l'opposé de tout racisme et de tout extrémisme religieux. En 1951, à Calcutta, il se met à l'économie, s'intéressant aux causes de la terrible famine qui a frappé le Bengale en 1943, et qu'il a observée, jeune garçon. Il s'oriente vers l'économie sociale, c'est-à-dire la branche de l'économie qui s'intéresse aux moyens de développer un pays. Il cherche à évaluer le bien-être collectif des individus qui composent une société. Cette autobiographie révèle le parcours d'un intellectuel progressiste, influencé par Tagore et Gandhi, et son aspiration à un avenir pacifié pour les sociétés du sous-continent indien. Attentif à la situation actuelle, il déplore les violences du gouvernement birman contre les Rohingyas. ::

Chloé Maurel

LE COUP DE LUNE

Georges Simenon

Éditions Pocket, 2022

183 pages, 5,50 €

« Beaucoup en France semblent ne pas mesurer ce qu'ont été la colonisation et sa violence .. C'est inscrit dans les corps et dans les esprits, par exemple dans les souvenirs des formes de violence et de prédation sexuelle coloniales. » déclare l'historienne Camille Lefebvre, dans une interview donnée au Monde le 6 août 2023, suite aux événements du Niger.

S'ils veulent se mettre à jour - mais tout un chacun peut en profiter - je leur conseille la lecture de ce court roman de Simenon, qu'il a su ramener d'une brève escale au Gabon en 1932. Comme Conrad en son temps dans le célèbre « Au cœur des ténèbres », en y ajoutant la force de sa capacité à immerger le lecteur dans la réalité décrite, Simenon va nous présenter les méfaits du racisme colonial. Les méfaits pour les victimes - ce qui va s'inscrire dans les corps et les esprits,

comme dit plus haut - mais surtout les conséquences délétères de ce racisme tranquille et quotidien sur la personnalité des agresseurs eux-mêmes. Là, le héros malgré lui est un jeune homme naïf, qui jusqu'au dernier moment ne saura pas s'il doit accepter la situation qu'il découvre en débarquant dans la colonie et se fondre ainsi lâchement dans la masse des colons, ou la refuser en payant le prix. Une hésitation qui lui coûtera encore plus cher.

Ambiance :

[...] « Du moment qu'il n'y a pas de traces, c'est sans danger. Or, c'est facile : tu mets une serviette mouillée sur le dos. Après ça, tu peux taper. La chicote ne marque pas ! Le dos du nègre évidemment ! ». [...] « Tu as compris, brute ? » Elle n'élevait pas la voix. Elle n'était pas de mauvaise humeur. Mais c'était toujours ainsi qu'elle parlait aux nègres. [...] « Les freins grinçèrent. Bouilloux descendit le premier, s'approcha d'une case où régnait l'obscurité et

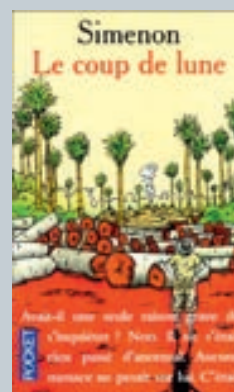
frappa du pied contre la porte .

« Hé ! Maria !.. Debout ! »

« Qui est Maria ? Une prostituée ? »

« Non ! C'est une négresse comme les autres. Tant qu'elles sont, elles ne demandent qu'à recevoir les Blancs »...

Il faisait chaud malgré la nuit. Dans les autres cases, rien ne bougeait. La porte de celle-ci s'ouvrit et une silhouette de nègre nu se profila, esquissa un salut et se fonda dans l'obscurité plus dense du village. Timar ne comprit que plus tard que c'était le mari de Maria qu'on envoyait promener tandis qu'on rendait visite à sa femme. »



Timar, le jeune héros naïf, comprit tout trop tard, et pour se soigner de la folie qui le gagne, et justifie son retour forcé vers la métropole, il se répètera sans arrêt jusqu'à s'en convaincre : « L'Afrique, ça n'existe pas ! ». Tout un programme pour couvrir l'indicible. ::

Jacques Venuleth